

[Text]

Mr. Chairman, coming back home, in case the officials would like to supply us with a written reply. . . some of us on this committee are extremely interested in energy policies and climate change, of course. We would like to understand better whether there is any interface between Environment and the Energy department, whether Environment has set down on paper the basic prerequisites for an energy policy for Canada in relation to climate change. In other words, what has happened between the two departments since the Macmillan-Marcel Masse statement of joint cooperation on this subject in 1988, if I remember the year correctly?

This may not be a question for Mr. Ferguson but for any official who is familiar with corporate policy.

Mr. Mills: The linkage between global warming and energy has always been long recognized, as Mr. Caccia certainly has alluded to. Certainly this has been recognized also through the federal-provincial Canadian Council of Ministers of the Environment.

• 1635

At this stage, the mechanism of that federal-provincial cooperation is really one that involves both ministers of the environment and ministers of energy. It is focusing not simply on global warming but on all air issues, because there is also a linkage there between the various air issues.

So the linkage is well recognized. The mechanism to manage the process has been the council of ministers. That is supported by the —

Mr. Caccia: I appreciate that, and I am very grateful for that information. But I am inquiring about Environment and Energy at the federal level; the interface between the two.

Mr. Mills: Yes, there is. There is an ongoing working relationship between Environment and Energy. As part of this process the Energy ADM, for example, sits on the committee with an Environment ADM to manage that process. So there is a continuum of mechanisms. There is certainly a day-to-day ongoing mechanism.

Mr. Caccia: Is there a policy document you could refer to and make available to the committee?

Le vice-président (M. Côté): Je voudrais juste souligner, monsieur Caccia, que le Sous-comité des pluies acides a produit un rapport dans lequel il y a 32 réponses sur ce sujet, ce qui pourrait peut-être vous éclairer ou vous être utile. Comme votre temps est écoulé, monsieur Caccia, voudriez-vous un moment supplémentaire ou pouvez-vous attendre?

M. Caccia: J'attends une réponse.

Le vice-président (M. Côté): Je vous en prie.

Mr. Doug Russell (Director, International Issues Branch, Atmospheric Environment Service, Environment Canada): On the issue of relations with colleagues at Energy, Mines and Resources, Mr. Chairman, I can inform the committee that we work very closely together. As one of the staff people who deal with Energy, Mines and Resources at numerous times. . . we are in contact many times throughout the week on various issues, ranging from the international side, for which my office is

[Translation]

Monsieur le président, pour revenir maintenant chez nous, au cas où les fonctionnaires voudraient nous donner une réponse écrite. . . certains des membres de ce comité se passionnent pour la politique énergétique et le changement climatique, bien entendu. Nous aimerions savoir s'il y a concertation entre les ministères de l'Environnement et de l'Énergie, si celui de l'Environnement a rédigé les contraintes fondamentales que devrait respecter la politique énergétique et canadienne, eu égard aux changements climatiques. En d'autres termes, que s'est-il passé entre les deux ministères depuis la déclaration de coopération Macmillan-Marcel Masse à ce sujet en 1988, si ma mémoire est bonne?

La question ne s'adresse pas nécessairement à M. Ferguson, mais à tout fonctionnaire qui connaît la politique ministérielle.

M. Mills: Le lien entre réchauffement planétaire et énergie est connu depuis longtemps, comme M. Caccia l'a fait ressortir. Le Conseil canadien des ministres de l'environnement, une instance fédérale-provinciale, en a pleinement conscience.

Au stade actuel, le mécanisme de la coopération fédérale-provinciale se situe au niveau des ministres de l'environnement et des ministres de l'énergie. Il couvre, non seulement le réchauffement climatique, mais toutes les questions de pollution atmosphérique, car celles-ci sont toutes liées.

Cette interdépendance est donc bien reconnue. Le mécanisme gérant le processus est le conseil des ministres. Celui-ci est appuyé par. . .

M. Caccia: J'apprécie la réponse et je suis très reconnaissant du renseignement. Mais ce qui m'intéresse, c'est surtout l'interrelation au niveau fédéral entre le ministère de l'Environnement et celui de l'Énergie.

M. Mills: Oui, il y a une concertation permanente entre les deux. Par exemple, dans le cadre de ce processus, le sous-ministre de l'Énergie siège au comité avec un sous-ministre de l'Environnement, pour gérer ce processus. Il y a plusieurs mécanismes imbriqués. Il y a donc bien un mécanisme de concertation en continu.

M. Caccia: Y a-t-il un énoncé de politique auquel vous pouvez nous renvoyer et que vous pourriez remettre au comité?

The Vice-Chairman (Mr. Côté): I just would like to stress, Mr. Caccia, that the subcommittee on acid rain has written a report containing 32 answers on that subject which you might find enlightening or useful. Since your time is up, Mr. Caccia, would you like a supplementary or could you wait for the next round?

Mr. Caccia: I'm waiting for an answer to my question.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): Go ahead.

M. Doug Russell (directeur, Direction des questions internationales, Service de protection de l'environnement atmosphérique, Environnement Canada): Pour ce qui est des relations avec nos collègues d'Énergie, Mines et Ressources, monsieur le président, je peux informer le comité que nous collaborons très étroitement. Étant l'un des fonctionnaires qui traite avec Énergie, Mines et Ressources à maintes reprises. . . Nous sommes en liaison plusieurs fois par semaine sur divers